

CONSEIL MUNICIPAL

du 25 avril 2014.

PROCES VERBAL

L'an deux mil quatorze le vingt-cinq du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal convoqué le dix-huit Avril deux mil quatorze par Monsieur le Maire en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique CLAVERIE, Maire.

Etaients présents : M. Dominique CLAVERIE, M. Thierry TECHOIRES, Mme Monique POLSTER, M. Jean-Pierre GAILLAUD, M. Alain SIDAOU, Mme Cécile MALLET, Mme Bénédicte DELAVAUD, Mme Nadine JOLIVET, M. Matthieu BLONDLOT, M. Daniel CARON, Mme Katell TOUBOULIC, Mme Sylvie WENDLING, M. Laurent HALIN, M. Grégory HOLTON, Mme Micheline ROUZIER-TOUSSAIN, Mme Elodie POUVREAU, M. Jean-Paul MERCADIE, Mme Christine BUORO, Mme Marie-Françoise LEVADOU, Mme Danielle BERRUYER.

Absents excusés : Mme Cécile BART (procuration à Mme Cécile MALLET), M. Philippe LACOSTE (procuration à M. Dominique CLAVERIE), M. Jean-Marie BROSSIER (procuration à M. Jean-Paul MERCADIE).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 23, il a été conformément à l'article L 2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Madame Katell TOUBOULIC ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité après la demande de précision formulée par M. Jean-Paul MERCADIE sur les délégations attribuées au deux conseillers municipaux délégués. M. le Maire l'informe que Mme Katell TOUBOULIC est la déléguée « Fonction sociale » et que M. Daniel CARON est le délégué « Sports ».

COMPTE RENDU

1 – Taxes communales :

Vu le vote du Budget Primitif 2014 et considérant le produit attendu pour l'exercice 2014, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux des 3 taxes inchangés depuis 1999 à savoir :

- Habitation : 19,45 % - Foncier Bâti : 17,91 % - Foncier Non Bâti : 59,60 %

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 23

2 – Présentation et vote du Budget Primitif 2014 :

Le Conseil Municipal, Vu le rapport de présentation du Budget Primitif pour l'exercice 2014 et la réunion de la commission des finances du 23 Avril DECIDE que le BP 2014 peut se résumer ainsi :

- pour la section de Fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de **2 569 249,42 €**.
- pour la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de **2 436 979,61 €**.

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 5 (M. Jean-Paul MERCADIE, Mme Christine BUORO, Mme Marie-Françoise LEVADOU, M. Jean-Marie BROSSIER, Mme Danielle BERRUYER).

POUR : 18

3 - Construction d'un city-stade : lancement d'une consultation MAPA, plan de financement et subventions :

Il s'agit de lancer la consultation en prévision de l'implantation d'un city-stade dans le bourg, et de valider le plan de financement prévisionnel correspondant pour un coût estimatif TTC de 73 152,00 € par subvention FDAEC 2014 pour un montant de 13 103,28 € et par autofinancement pour un montant de 60 048,72 €.

CONTRE : 5 (M. Jean-Paul MERCADIE, Mme Christine BUORO, Mme Marie-Françoise LEVADOU, M. Jean-Marie BROSSIER, Mme Danielle BERRUYER) en attendant de connaître le lieu de l'implantation.

ABSTENTION : 0

POUR : 18

Questions diverses :

- Le tirage au sort sur les listes électorales, des 6 membres du Jury d'Assises sont : n° 40 M. Philippe APPERE, n° 05 Mme Bouba ADAICIA, n° 324 Mme Isabelle CARLIN, n° 1533 Mme Hélène RIBEIRO ép. DIAS, n° 371 M. Rémy CHABANEIX et n° 1964 M. Jérôme PAPIN.

- M. Jean-Paul MERCADIE demande quelles sont les conditions pour obtenir une indemnité en tant que conseiller municipal. M. le Maire répond qu'il s'agit d'une fonction « Etat-Civil ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 15.